



LEGENDE

- | | |
|--|---------------------------------------|
| | ESPACE VERT DE PLEINE TERRE |
| | CHEMINEMENT PIETON
BETON DESACTIVE |
| | CHEMINEMENT PIETON IS
STABILISE |
| | ZONE BETONNEE |
| | VOIRIE LOURDE |
| | VOIRIE LEGERE |
| | VOIRIE POMPIER STABILISE |
| | GRAVILLONS ROULES |
| | BASSIN ENHERBE |
| | BASSIN ETANCHE |
| | BASSIN ETANCHE |
| | LANTERNEAU DE
DESENFUMAGE |
| | LANTERNEAU
D'ECLAIRAGE |
| | CTA 240 x 400CM |

LISTE DES MODIFICATIONS

BATIMENT A

1. Hauteur de l'acrotère à 14.45 m
 - 1 Bis. Modification de l'implantation du bâtiment A entraînant la modification des distances aux limites de propriétés.
 2. Modification des emprises de la mare, du bassin enherbé, et du bassin étanche bâché.
 3. Suppression des noues
 4. Implantation et hauteur du poste de garde
 5. Modification de l'implantation des P.I. et des emplacements pompier
 6. Ajout d'escaliers en façade Nord
 7. Modification de type de revêtement (rampe d'accès façade quais en béton)
et prolongement de l'allée piétonne pour accéder aux vannes SPK.
 8. Modification de l'aménagement du parking
 9. Modification du nombre et de l'emplacement des lanterneaux et des formes de pente de la toiture
 10. Suppression de l'échelle à crinoline en façade Nord
 11. Reprise de l'aménagement des entrées Nord, de l'accès piétons/vélos.
 12. Voirie stabilisé pour pompier
 13. La clôture le long du cheminement piétons est supprimée et remplacée par une clôture
en périphérie du bassin existant et conservé
 14. Prolongement des îlots d'espaces vert au niveau de la cour camions

RATIMENT

- BATIMENT B

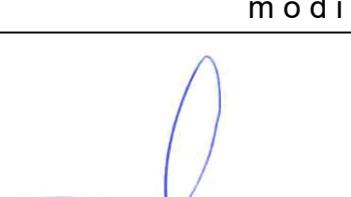
 1. Hauteur de l'acrotère à 14.45 m
 2. Modification et ajout de murs CF entre cellules
 - 2.1 Retrait du mur CF entre la C.3 et les bureaux en mezzanine et entre C1.a et C1.b et retrait de l'aire de station des moyens aériens associée à ce dernier
 - 2.2 Mise en place des CTA en toiture
 3. Création d'aires de mise en station des moyens aériens au droit des murs CF entre cellules
 4. Réaménagement de l'aire de manoeuvre
 5. Modification de l'implantation des escaliers hélicoïdaux extérieurs
 6. Végétalisation des places de stationnement VI
 7. Modification du nombre et de l'emplacement des lanterneaux et des formes de pente de la toiture
 8. Dépassemement de mur CF en toiture

PDC INDUSTRIAL FR III

C O N S T R U C T I O N D
DEUX ENTREPOTS ET LEURS BUREAU
COMMUNE D'ORMES (4 5 1 4 0

MAITRE D'OUVRAGE	PDC INDUTRIAL FR III	63 Avenue des Champs-Elysées 75008 PARIS TEL. : +33 6 09 63 74 65
MAITRE D'OEUVRE ARCHITECTE	AGENCE FRANC SAS	4-7 rue Bayard 75008 PARIS TEL. : 01 42 25 26 07

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE MODIFICATION

PCM2		PLAN MASSE	
02	modifications		référence
	 	AGENCE FRANC ARCHITECTURE INGENIERIE SAS 4, rue Bayard 75008 PARIS Tél. : 01 42 25 67 17 - Fax : 01 42 25 68 17 SIRET 502 319 304 000 15 RCS Paris 502 319 304	1194